

# Protection des biens culturels (PBC) 2019

## *Kulturgüterschutz (KGS)*

Christophe VALENTINI, Service des bâtiments, monuments et archéologie  
Steve ZUFFEREY, Protection civile de Grône, responsable Section PBC

### Documentation de sécurité

Chaque année, l'Office cantonal pour la protection des biens culturels (PBC) documente, sous forme de relevés photographiques et de relevés techniques, une série d'objets dignes de protection figurant dans ses inventaires. Pour l'année 2019, il s'agit des objets suivants :

- Montana, Crans-Montana, Chermignon et Sierre, documentation photographique des œuvres de l'architecte Jean-Marie Ellenberger (architecture du XX<sup>e</sup> siècle).
- Saillon, documentation photographique avant et après restauration de la maison Morand-Pasteur, construite en 1936 par l'architecte Alberto Sartoris.



Fig. 1. Maison Morand-Pasteur à Saillon après restauration.

(Etat du Valais, Service immobilier et patrimoine. Photo : Nicolas Sedlatchek)

- Anniviers, documentation photographique intérieure et extérieure de la centrale hydroélectrique de Mottec de 1958 par l'architecte André Perraudin. Objet d'importance cantonale (B).



Fig. 2. Anniviers, usine hydroélectrique de Mottec.

(Etat du Valais, Service immobilier et patrimoine. Photo : Robert Hofer)

- Sion, relevés complets par numérisation, à l'échelle 1:50, de la cathédrale Notre-Dame du Glarier, intérieur et extérieur avec charpente, toitures, sous-sol nord, clocher, flèche, beffroi, etc. Objet d'importance nationale (A).
- Sion, documentation photographique du couvent des Capucins, transformé et agrandi à plusieurs reprises par l'architecte Mirco Ravanne dans les années 1960. Objet d'importance nationale (A).
- Sion, basilique de Valère, documentation photographique de l'orgue de 1435, restauré en 1688 par Christoph Aebi. Objet d'importance nationale (A).
- Rarogne, documentation photographique de l'église St. Roman, intérieur et extérieur, après restauration. Objet d'importance nationale (A).



Fig. 3. Rarogne, église St. Roman après restauration.

(Etat du Valais, Service immobilier et patrimoine. Photo : Thomas Andenmatten)

- Loèche, documentation photographique de l'église St. Stefan, intérieur, après restauration. Objet d'importance nationale (A).



Fig. 4. Loèche, église paroissiale St. Stefan après restauration.

(Etat du Valais, Service immobilier et patrimoine. Photo : Thomas Andenmatten)

- Münster, documentation photographique de la chapelle Saint-Antoine (St. Antoniuskapelle), intérieur et extérieur, après restauration. Objet d'importance cantonale (B).

### Rapport fédéral de la Protection des biens culturels

En 2019, le rapport fédéral annuel des responsables cantonaux de la Protection des biens culturels s'est déroulé à Aarau dans le canton d'Argovie, le 2 mai.

### Informations au public et manifestations



Fig. 5. Sensibilisation aux notions de patrimoine par le biais d'un exposé.

Les exposés visant à une sensibilisation aux notions de patrimoine ont été dispensés comme chaque année aux apprentis de l'Ecole professionnelle de Sion,

aux futurs responsables cantonaux de la PBC au centre PCi de Grône ainsi que dans plusieurs communes.

### **Collaboration avec l’Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)**

#### ***Conduite du module «L’enseignement du vernaculaire»***

Le cours semestriel et la semaine ENAC de ce module ont été conduits en synergie avec le Service des bâtiments, monuments et archéologie, représenté par le responsable cantonal de la Protection des biens culturels, lequel joue le rôle central d’interface entre les enjeux de l’enseignement et les problématiques de sauvegarde et de transformation du bâti rural.

### **Protection des biens culturels au sein de la Protection civile de Grône**

La période 2019-2020 a été marquée par plusieurs interventions de la Protection des biens culturels (PBC). Cette dernière a été sollicitée à deux reprises pour des inondations dans des locaux d’archives ainsi que pour un foyer de contamination aux moisissures dans un musée. Ces engagements ont prouvé que l’orientation stratégique de la PBC depuis ces cinq dernières années, tant pour la formation continue, les investissements en matériel et les processus en place, était la bonne.

Il est également important de relever la collaboration de la PBC lors du déménagement des Archives de l’Etat du Valais. Ce chantier pharaonique a mobilisé durant plusieurs mois une dizaine de personnes provenant des six régions de la Protection civile. Là encore, la PBC a su démontrer sa polyvalence et son efficacité, notamment dans les missions de longue durée.

La période 2019-2020 est en somme l’aboutissement et la démonstration d’une réorientation réussie de la PBC. L’encadrement de la Protection civile ne saurait conclure ces quelques lignes sans remercier les miliciens de la PBC et les partenaires impliqués.